



LE BILLET DU SYNDIC



L'automne est arrivé !

On pourrait même croire qu'il a déjà cédé sa place à l'hiver...

Cette météo entraîne des conséquences sur l'avancées des différents travaux qui ont lieu sur les routes communales.

Si l'aménagement des arrêts de bus, devant la maison de commune, et la réfection du revêtement de la route cantonale, devant l'auberge, ont été réalisés selon la planification, il reste à ce jour encore deux étapes d'aménagement du trottoir à la route des Esserts. Nous espérons pouvoir terminer la plus importante part des travaux avant la fin de l'année ; il s'agira peut-être de poser la dernière couche d'enrobé bitumeux au printemps, lorsque les températures le permettront.

Les travaux pour la réfection des chemins dits AF (améliorations foncières) sont également encore en cours. Ces chantiers qui se déroulent sur les chemins du Gottaux, des Rottes, du Dernier Mur et des Vaux devraient également être terminés d'ici la fin d'année – là aussi, pour autant que la météo soit clémente.

Autre fait marquant pour la commune : l'arrivée de nouveaux tenanciers à l'auberge communale. Ces derniers doivent encore trouver leurs marques, faire des tests sur leurs horaires et jours d'ouverture, mais je vous invite à aller découvrir leur cuisine que je qualifierais de simple et efficace.



Relevé des compteurs d'eau courante

Le personnel de la voirie souhaite, par ces quelques lignes, vous aviser que le relevé des compteurs d'eau courante sera effectué durant le mois d'octobre. Celui-ci est réalisé depuis un véhicule muni d'une antenne et à distance, par captage d'ondes.

Toutefois si le signal n'est pas suffisant, il se peut que le véhicule de l'entreprise du concessionnaire en charge (entreprise Salm SA) soit contraint de se rapprocher des abords de votre propriété, voire d'y pénétrer. Dès lors, les employés communaux vous remercient par avance de leur réserver un bon accueil et vous remercient de votre compréhension.



Bornes hydrantes—accessibilité en tout temps

La municipalité rappelle à tous les habitants dont les propriétés bordent ou possèdent sur leur sol une borne hydrante que celle-ci doit rester **libre de végétation en tout temps**. Elle en remercie d'ores et déjà les personnes concernées.



Ne jetez rien dans les toilettes!

Lorsqu'ont lieu des curages de canalisations d'eaux usées, les employés retrouvent des déchets qui bouchent ces dernières. On ne le rappellera donc jamais assez... ne jetez rien dans les toilettes!

Lingettes, cotons-tiges, restes alimentaires, litières pour chats (liste non exhaustive) ne doivent en aucun cas être déversés dans les WC!

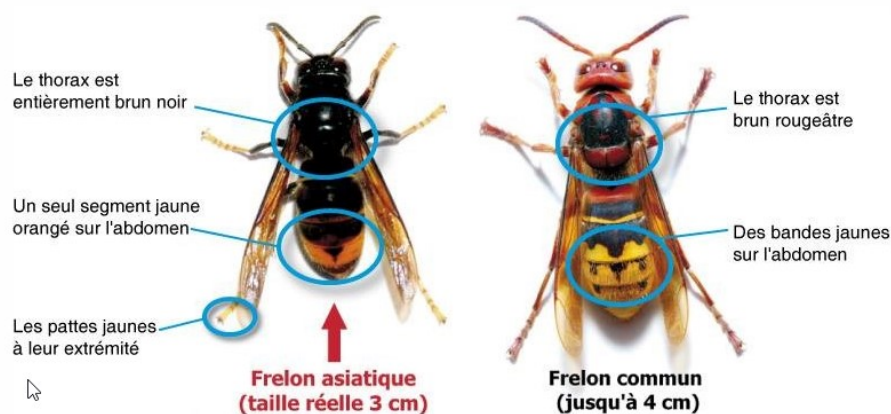


Frelon asiatique—que faire?

Cet été un concitoyen a constaté et signalé à la municipalité la présence d'un nid de frelons asiatiques lors de la taille de haies effectuée par des professionnels. Cet habitant de Mex a eu un bon réflexe. Rappel des règles en cas de constat d'un nid de frelons asiatiques:

- ne jamais se rapprocher à moins de cinq mètres;
- avec les précautions d'usage, photographier ou filmer le/les insecte-s observé-s, noter la date de constat de sa présence ainsi que le lieu et l'environnement (jardin, forêt, etc.)
- annoncer le cas suspect via la plateforme dédiée: frelonasiatique.ch.

La Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture fait appel à chacun de nous pour l'aider à la détection et le signalement des nids primaires et secondaires du frelon asiatique. Cette espèce invasive qui s'installe progressivement dans le Canton de Vaud exerce une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. En outre, cet insecte est potentiellement problématique pour l'être humain qu'il peut piquer.



Comparaison entre le frelon asiatique et le frelon commun (européen)



Inauguration de la passerelle de la Chamberonne

La Municipalité de Crissier convie la population à l'inauguration de la passerelle de la Chamberonne **samedi 5 octobre 2024, à 11h**. Cette dernière a été réaménagée durant l'année et les habitants sont les bienvenus à ces festivités.



Il reste des places!

Villars-Sainte-Croix
Centre aéré 2024

5-12 ans
du 21 au 25 octobre 2024

Lieu :
salle de gym-polyvalente

Une semaine de centre aéré au grand air
durant le mois d'octobre 2024.

Prix:
CHF 250.- la semaine

infos et
inscriptions
www.mjsr.ch

mjsr.ch/villars-sainte-croix5175

En partenariat avec et soutenu par
Commune de Villars-Sainte-Croix canton de Vaud

Auberge Au Mai: inauguration—verre de l'amitié

Linda et Miguel vous invitent à venir partager
le verre de l'amitié

le jeudi 10 octobre 2024 de 17h à 19h.

Venez nombreux redécouvrir l'auberge et
connaître la nouvelle équipe qui vous
accueillera avec chaleur et enthousiasme !

L'automne aniMex... et le Conseil général

Les dates des manifestations villageoises à
ne pas manquer d'ici la fin de l'année:

- 2 novembre : Halloween
- 7 décembre: distribution des sapins
- 9 décembre: séance du Conseil général

Natation à prix avantageux

La Commune de Mex étant membre de
l'Association de la piscine des Chavannes, à
Cossonay, ses habitants bénéficient
d'abonnements à prix réduits.

BIENVENUE À LA
PISCINE DES CHAVANNES
à COSSONAY

HORAIRES 2024-2025

LUNDI-MERCREDI-VENDREDI: 7H00 - 19H00
MARDI - JEUDI: 7H00 - 21H00
SAMEDI - DIMANCHE: 8H30 - 17H30
JOURS FÉRIÉS: 8H30 - 17H30

BÉNÉFICIEZ DE NOS TARIFS INDIGÈNES

	Adulte	Enfant	AVS-Etudiant
ABO 6 mois	CHF 120.-	CHF 75.-	CHF 110.-
ABO 12 mois	CHF 240.-	CHF 150.-	CHF 215.-

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ACTIVITÉS!
AQUAGYM - AQUABIKE - BARBOTEURS - MERMAIDING
COURS PRIVÉ - ÉCOLE DE NATATION
Y'A PAS DE MAL À FAIRE UN PLOUF!

Route d'Aubonne 7, 1304 Cossonay
 www.aspicoss.ch +41 21 863 13 50